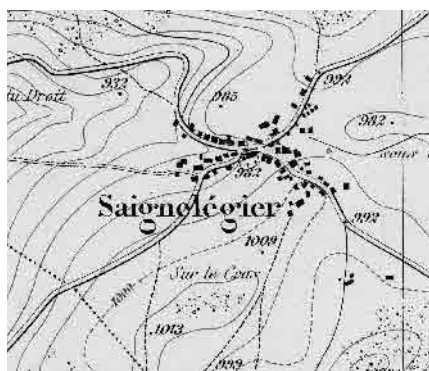


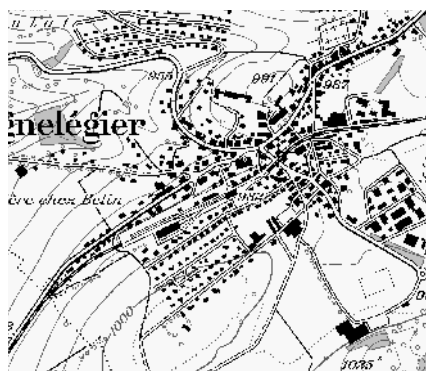


Photo aérienne Bruno Pellandini 2007, © RCJU, Delémont

Chef-lieu des Franches-Montagnes ;
exemple type d'un village paysan
urbanisé par l'essor de l'horlogerie ;
site particulièrement bien articulé
le long de deux routes importantes
se croisant sur la place centrale
avec église et Préfecture ; imposant
hôpital, fermes, villas et locatifs.



Carte Siegfried 1873



Carte nationale 2005

Village urbanisé



XX	Qualités de situation
XX	Qualités spatiales
XX/	Qualités historico-architecturales

Saignelégier

Commune de Saignelégier, district des Franches-Montagnes, canton du Jura



1



2 Halle du Marché-concours, 1904, et rue de la Gruère



3



4



5 Place du Marché-Concours



6 Rue du Marché-Concours



7



8



9



10 Banque Cantonale, 1985



Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2009 : 1-32



11 Place du 23-Juin, ancienne Châtellenie, 17^e s.

Saignelégier

Commune de Saignelégier, district des Franches-Montagnes, canton du Jura



12 Place du 23-Juin, ancienne Châtellenie, 17^es.



13 Rue Bel-Air



14



15 Hôtel de Ville, 1910



16



17 Place du 23-Juin, route de France



18 Usines horlogères



19 Temple, 1913



20 Route de France



21 Eglise paroissiale, 1928



22 Ecole, 1881



23 Ancien hôtel du Spiegelberg

Saignelégier

Commune de Saignelégier, district des Franches-Montagnes, canton du Jura



24 Rue de la Gare



25



26 Rue du Pâquier



27 Rue des Rangiers



30 Hôpital, annexe de 1882



28 Hôpital, 1868



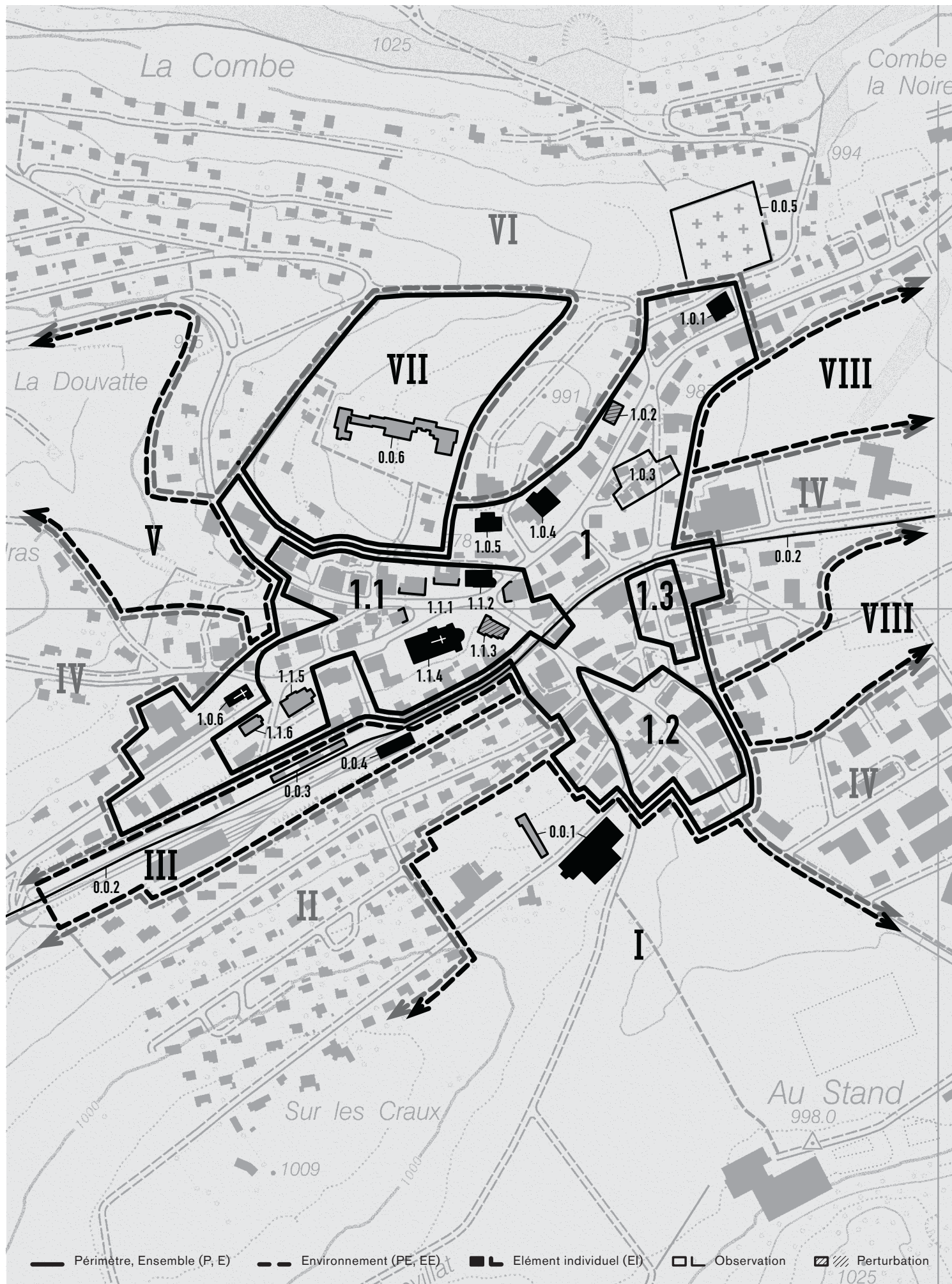
29



31 Rue des Rangiers, usines horlogères



32



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
 EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Tissu du vieux village le long de deux routes se croisant au centre, maisons à fonction publique, quelques ruraux du 17 ^e s., habitations constr. au cours du 20 ^e s., usines fin 19 ^e /déb. 20 ^e s.	B	/	/	X	B			2-32
EI	1.0.1	Usine de 3 ½ niveaux et atelier contigu de 3 niveaux Heimatstil, déb. 20 ^e s.				X	A			31,32
	1.0.2	Habitations rénovées, en retrait et annexe peu avenante avec café, années 1960/70							o	
	1.0.3	Groupement dense de petites habitations, 2 ^e m. 19 ^e s.						o		29
EI	1.0.4	Home Saint-Vincent de style néoclassique, bâtiment principal de l'hôpital Saint-Joseph, 4 niveaux avec corps de bâtiment en saillie, 1868				X	A	o		28
EI	1.0.5	Hôpital Saint-Joseph, reconstr. après incendie en 1882, grande villa néoclassique avec fronton				X	A			30
EI	1.0.6	Temple de style chalet suisse, 1911/13 avec cure adjacente				X	A			15,19
E	1.1	Centre de gravité du site, alignements d'imposantes maisons néoclassiques et quelques ruraux, 17 ^e -19 ^e s.	A	X	X	X	A			10-15, 17, 19-25
	1.1.1	Place du 23-Juin, carrefour central de l'agglomération, accompagnée d'impressionnantes maisons, parking						o		11, 12, 17
EI	1.1.2	Ancienne Châtellenie, puis Préfecture, reconstr. fin 17 ^e s., immeuble massif de 3 niveaux sous haut toit à croupe ; tour-prison de 1775				X	A			10-12
	1.1.3	Banque, bâtiment en béton brut, dominant et déstructurant le carrefour central, 1985						o		10, 11, 13
EI	1.1.4	Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption entourée d'une enceinte, reconstr. de style néobaroque, 1927-28, rén. 1965				X	A			13,21
	1.1.5	Administration communale dans anc. école, énorme bâtisse néoclassique de 4 niveaux, avant-corps central surmonté d'un fronton, 1891						o		15,22,23
	1.1.6	Hôtel de Ville avec salle de spectacles, bâtiment de deux étages de style suisse, 1910						o		23
E	1.2	Partie central au sud de la ligne ferroviaire, alignement montant sur le coteau, ruraux en partie aménagés en ateliers, villa et habitations style néoclassique, 19 ^e -2 ^e q. 20 ^e s.	AB	X	/	X	A			2,3,5-9
E	1.3	Petit quartier d'aspect planifié, locatifs de 3 niveaux, toits à demi-croupe, fin 19 ^e -déb. 20 ^e s.	A	/	X	/	A			7,26
EE	I	Prés ondulant et pâturages constituant un avant- ou un arrière-plan très important du site vu du sud	a			X	a			1,2
EI	0.0.1	Immense halle du Marché-concours de 1904, emblème de Saignelégier, construction en bois avec deux tours en maçonnerie et écuries en bois				X	A	o		1,2
EE	II	Quartier de maisons individuelles, dès 2 ^e m. 20 ^e s.	b		/		b			
PE	III	Installations ferroviaires protégées par un remblai, quelques maisons individuelles	a			X	a			
	0.0.2	Ligne ferroviaire Delémont-Saignelégier-La Chaux-de-Fonds, ouverte en 1892						o		9,24,25

Commune de Saignelégier, district des Franches-Montagnes, canton du Jura

[illegible]

Développement de l'agglomération

Histoire et croissance historique

Histoire politique et religieuse

Le site apparaît assez tardivement dans les textes. Il est mentionné pour la première fois en 1382 sous le nom de « Sonnelegilier », puis de « Saigneligier » en 1454. Le nom viendrait de « seigne », mot bourgogne désignant un lieu marécageux. Le défrichement qui suivit l'acte du 17 novembre 1384 aurait favorisé le développement du village.

La commune dépendit d'abord de la paroisse de Montfaucon qui fit construire une chapelle attestée dès 1397. Sa position au centre des Franches-Montagnes fit de Saignelégier le lieu où se faisaient les affaires et où se rendait la justice : une foire est attestée dès 1428, le curé de Montfaucon s'y installa en 1594. En 1629, Saignelégier fut érigé en paroisse indépendante englobant Le Bémont et Muriaux. Le site fit ensuite partie de l'Evêché de Bâle et devint dès 1691 le siège du bailli des Franches-Montagnes et de Saint-Ursanne. Au 18^e siècle, Saignelégier devint la résidence des châtelains de la Seigneurie de la Franche-Montagne des Bois. L'actuelle Préfecture servait de résidence administrative au bailli épiscopal. Cette construction massive avec la tour-prison adjacente remonte à la fin du 16^e siècle.

Lors de la Révolution française, Graël, citoyen ayant participé à la prise de la Bastille, se rendit à Saignelégier pour soulever le peuple contre le prince-évêque. Il fut massacré. L'intérieur de l'église fut pillé, les objets du culte brûlés. Dès le milieu du 19^e siècle, Saignelégier devint une commune mixte : le temple protestant fut inauguré en 1913 et l'église Notre-Dame-de-l'Assomption reconstruite en 1927–28 en style néobaroque. L'ancien clocher y a été maintenu, transformé et exhausé.

De 1793 à 1815 (ou 1813), Saignelégier fit partie de la France, au sein du département du Mont-Terrible, dont il devint un des chefs-lieux. A partir de 1800, il fut rattaché au département du Haut-Rhin. Par décision du Congrès de Vienne, le territoire de l'ancien Evêché de Bâle fut attribué en 1815 au canton de

Berne. Saignelégier devint ensuite le siège de la Préfecture et donc chef-lieu du district des Franches-Montagnes. Depuis le 1^{er} janvier 1979, Saignelégier fait partie du canton du Jura.

Développement économique et urbanisation à partir du 19^e siècle.

La particularité de cette région est qu'il n'y a pas de cours d'eau, c'est pourquoi l'architecture des fermes se caractérise par une large toiture basse, afin de se protéger du froid hivernal d'une part, et d'autre part, de récolter l'eau de pluie nécessaire à la vie des gens et des bêtes. En revanche, en sous-sol dans le terrain karstique se trouvent de nombreux cours d'eau, reconnaissables en surface par les nombreux affaissements naturels appelés « emposieux ». Jadis, l'économie de la localité entourée de pâturages reposait surtout sur l'élevage des chevaux et de bêtes à cornes, ainsi que sur une modeste agriculture complétée par l'exportation du bois.

L'hôpital de Saignelégier fut fondé par une ancienne sœur ursuline, Sœur Marie-Thérèse Béchaux, expulsée suite au Sonderbund et qui retourna dans les Franches-Montagnes en 1850, ce qui constitua un acte symbolique contre l'état radical. Cet hôpital, dédié à l'assistance plus qu'à la médecine, fut le dernier du canton à se doter d'une salle d'opération en 1905. Le complexe fit également office d'orphelinat pour filles dès 1863. Ne suffisant plus aux besoins (avec ses douze lits), un nouvel édifice fut construit en 1864, puis reconstruit après un incendie en 1882. A présent, il accueille un home médicalisé, constituant l'un des quatre sites de l'Hôpital du Jura (H-JU).

Dès le 19^e siècle, l'industrie modifia peu à peu la physionomie du chef-lieu. La première édition de la carte Siegfried de 1873 montre la structure tout à fait nette du village qui était en train de s'urbaniser, avec des alignements de maisons épousant les axes de transit qui se croisent au centre. Au nord-est, le développement n'est qu'amorcé. Seul au sud-est apparaît une légère densification, avec la construction d'une deuxième rangée de bâtiments situés un peu à l'écart de la rue. A cette époque, les prés et pâturages autour du site étaient dépourvus de tout bâtiment.

C'est avec l'arrivée du chemin de fer que le tissu du bâti se densifia et se dota de nouveaux axes de construction, conférant au site un aspect industriel et commercial. La ligne de chemin de fer Saignelégier–La Chaux-de-Fonds ouvrit le 7 décembre 1892. Le 21 mai 1904, s'ensuivit une liaison en direction de Glovelier. Le long des rails se développa par la suite un petit quartier de la gare longiligne. Si la commune ne comptait que 536 habitants au début du 19^e siècle, ce nombre augmenta considérablement à partir du milieu du 19^e siècle : partant de 754 en 1850, il atteint 1012 habitants en 1870, à l'époque de la première carte Siegfried, avant de grimper à 1410 en 1900.

Bien que l'industrie ait remplacé l'agriculture en tant que secteur économique prépondérant, ce n'est qu'au début du 20^e siècle que l'horlogerie prit son véritable essor. Aujourd'hui encore, 40 % de la population active travaille dans le secteur secondaire, en particulier dans la fabrication des boîtes de montres et dans des ateliers mécaniques. L'agriculture garde néanmoins une place de marque, notamment par la production du célèbre fromage de la « Tête de Moine » – un centre d'accueil et de promotion consacré à cette spécialité a récemment été ouvert. Enfin, l'administration et les services emploient un grand nombre des habitants, dont 54 % travaillent dans le tertiaire. En effet, Saignelégier a largement bénéficié de la politique de décentralisation prônée alors par les autorités jurassiennes. Outre la Recette et administration de district, le Tribunal, un poste de gendarmerie, un bureau de douane et d'autres institutions propres au fonctionnement administratif du district, Saignelégier abrite également le siège de l'Office des assurances sociales du canton, ainsi que celui de l'Assurance immobilière. Par ailleurs, le siège administratif de Jura Tourisme se trouve aussi dans le lieu.

Aujourd'hui, l'essentiel de l'activité économique franch-montagnarde se déroule toujours à Saignelégier. En 2005, la population active comptait 61 % de pendulaires entrants. Deux secteurs industriels se sont implantés aux abords du site ces vingt dernières années. Ils ont ainsi permis à quelques entreprises liées au secteur horloger de le faire prospérer.

La première édition du célèbre Marché-concours de chevaux de Saignelégier remonte à 1897. La Société d'agriculture des Franches-Montagnes en fut l'instigatrice et l'organisatrice. Grâce à cette manifestation qui attire chaque année des dizaines de milliers de spectateurs, Saignelégier est l'un des pôles touristiques du canton. Le Centre des loisirs des Franches-Montagnes ouvert en 1985, les réserves naturelles des étangs de la Gruère et des Royes et le Centre Nature Les Cerlatez aménagé en 1992 contribuent également à attirer les visiteurs.

Après une stagnation dans la première moitié du 20^e siècle, le nombre d'habitants de la commune ne fit qu'accroître, passant de 1489 habitants en 1950, à 2189 en 2008. La commune de Saignelégier, qui comprenait divers hameaux et fermes isolées, a fusionné en 2009 avec Les Pommerats et Goumois. La nouvelle commune s'étend du bord du Doubs qui déverse ses eaux dans la vallée jusqu'à l'étang de la Gruère. Elle compte désormais 2524 habitants.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Situé dans un large paysage ondulant au cœur des Franches-Montagnes, le tissu bâti (1) de Saignelégier s'articule le long de deux axes de transit. L'un mène depuis Glovelier à travers les Franches-Montagnes vers La Chaux-de-Fonds, traversant le noyau du site du nord-est au sud-ouest, l'autre remonte depuis Goumois pour le traverser du nord-ouest au sud-est et quitter Saignelégier en direction de Tramelan. La structure du tissu ressemble ainsi vaguement à une croix. L'intersection des deux routes constitue le centre même du site, où se situent les bâtiments principaux, l'église, la Préfecture, quelques hôtels ainsi que des habitations et des grandes fermes typiques des Franches-Montagnes (1.1). Au sud des rails de chemin de fer du Jura, deux ensembles plus denses accentuent le caractère de village urbanisé par leur mélange de bâtisses (1.2, 1.3).

Le noyau et ses différentes parties

Le tissu bâti (1) épouse les deux axes de transit. Il est composé d'habitations – de villas et de locatifs –, de services, d'ateliers et de fermes franc-montagnardes. La route depuis Glovelier forme une légère courbe qui descend lentement après l'entrée du site, puis brusquement vers la place centrale. La plupart des maisons compte deux étages sous un toit à pans, dont les combles sont généralement aménagés. Les façades tombant au ras de la chaussée ne sont séparées de la route que par un trottoir. A l'arrière, la transition des jardins aux prés environnants se fait de manière subtile. Le long des axes, les édifices sont pour la plupart disposés gouttereaux sur rue. Seuls quelques pignons sur rue viennent divertir les alignements. Ainsi, malgré la faible densité du tissu, les espaces-rues présentent un caractère clos et clairement défini. En général, le tissu ne se compose que d'une couche, hormis quelques maisons individuelles constituant une forme de densification à l'écart des deux axes de transit. A relever également, les petits bâtiments de styles et de tailles divers le long d'un chemin reliant la route aux rails et les cinq petites habitations plus rapprochées sous toits à demi-croupe qui amorcent un chemin secondaire (1.0.3).

Dans ce tissu d'aspect villageois, quelques constructions plus imposantes structurent le bâti. Aux deux extrémités de la route est-ouest, des usines horlogères servent de repère. A l'est, il s'agit d'une haute bâtisse Heimatstil de trois étages et demi coiffée d'un toit à demi-croupe, suivie à l'ouest d'un atelier de fabrication de trois niveaux avec toit à pans. D'autre part à l'ouest, on distingue les ateliers Queloz, sous la forme d'un long bâtiment principal de deux étages qui accompagne la route rectiligne s'élançant vers Le Noirmont. En face, deux locatifs du milieu du 20^e siècle sont séparés du reste du tissu par une bande verte.

Le complexe de l'hôpital est un autre élément marquant près du centre du site. Il est constitué de trois bâtiments placés en retrait du côté nord de la rue. Sa situation met en exergue le virage descendant vers le carrefour central. Le bâtiment principal datant de 1868 (1.0.4) se compose de quatre étages dont le

dernier est mansardé – disposition reprise par l'annexe de 1937. Précédé d'un jardin, un perron mène à l'entrée dans la partie centrale en saillie. Un pavillon suspendu relie ce corps principal à une villa néo-classique datant de 1887 composée de trois niveaux surmontés d'un toit à croupe et d'un pignon frontal (1.0.5). Contrairement aux autres bâtiments du complexe qui sont placés le long de la route, cette villa est orientée en direction de la place centrale située plus bas.

Le cœur du site

Au moment de déboucher sur le carrefour central, la route se resserre de manière conséquente. Autour du vaste giratoire où s'articule le cœur du village urbanisé (1.1), les bâtiments sont plus hauts. Hormis les bâtiments abritant les services centraux, tels que la Préfecture, l'administration communale, mais aussi des auberges, les anciennes fermes franc-montagnardes d'aspect austère prédominent. Elles sont majoritairement placées pignon sur rue. Parmi elles, quelques habitations représentatives du 19^e siècle ponctuent les espaces-rues bien définis. Les espaces alentours ont été quasiment tous goudronnés et aménagés en parkings. Les parties arrière des parcelles sont en revanche verdoyantes.

Comparée au rétrécissement de la rue donnant accès au carrefour, la place impressionne par son étendue (1.1.1). Elle est dominée au sud par la vaste église Notre-Dame-de-l'Assomption (1.1.4), surélevée et séparée de la route par un mur. L'édifice basilical néo-classique de sept travées possède un chœur en demi-cercle. Le solide clocher doté d'un portail latéral est accessible depuis la place. La paroissiale est entourée d'une petite place et d'un jardin. Au nord, en face de la tour de l'église, la place est bordée de deux longs bâtiments imposants. Il s'agit de la Préfecture, datant de la fin du 16^e siècle, longue de sept baies et haute de trois étages sous un toit à croupe altissime (1.1.2). Ronde en pierres de taille régulières, la tour-prison qui lui est accolée constitue une figure de proue regardant vers l'extérieur du périmètre. A côté de la Préfecture, le café de la Poste avec ses deux pignons latéraux est disposé en léger décalage par rapport au carrefour, agrandissant ainsi l'espace utilisé

aujourd'hui comme parking. Il paraît même un peu trop élargi. Hélas, cet ensemble bien disposé d'éléments représentatifs est perturbé par le bâtiment de la banque (1.1.3), par son emplacement proéminent sur le carrefour central et la brutalité de ses formes épurées.

A l'ouest, devant le café du Jura composé de trois niveaux et coiffé d'un toit à pans, les rues bifurquent. L'une mène vers le nord-ouest en direction de Goumois. Elle est bordée d'un alignement remarquable de fermes franc-montagnardes avec leurs austères façades à pignon. Construites en pierre, elles comptent deux, plus rarement trois niveaux. Leurs proportions basses et leurs toits larges – à demi-croupe pour les fermes rénovées, sinon à pans – légèrement inclinés sont caractéristiques de la région. Elles sont disposées si près les unes des autres, que seules d'étroites bandes de jardins les séparent. De l'autre côté de la rue, des locatifs s'alignent en épousant de près le tracé de la route qui descend rapidement dans un vallon (V).

L'autre rue, qui part du centre en direction de La Chaux-de-Fonds, mène tout droit à un autre carrefour où se trouve une chapelle de style chalet suisse (1.0.6). Elle possède un narthex doté de colonnes jumelées et une cure lui est accolée à l'angle sud-ouest. Face au sanctuaire se dresse l'immense bâtiment Juventus (1.1.5) haut de quatre niveaux, dont la partie centrale saillante est surmontée d'un fronton. Ce corps central est souligné par des chaînes d'angle et par un escalier à deux cours coudés. Lui fait suite l'Hôtel de Ville en pierre de taille de style régionaliste caractéristique de sa date de construction, en 1910 (1.1.6). Trois baies en arc plein-cintre soulignent le premier étage. Entre ces deux édifices remarquables une ruelle monte brusquement. Elle borde une grande surface délimitée par l'arrière du bâtiment Juventus, par la gare et par l'ancien hôtel du Spiegelberg datant de 1904 ; d'allure citadine, il est doté d'un oriel et d'une tourelle d'angle.

Le long des rails s'est développé un axe avec des villas à trois niveaux. Ils présentent des éléments de style néoclassique, tels que des façades symétriques, des

chaînes d'angle et des balcons centraux. Au rez-de-chaussée ont été aménagés des magasins. Cet axe longe la ligne de chemin de fer et débouche sur la route provenant du carrefour central et qui conduit à Tramelan. En suivant cette dernière direction, il s'ensuit une brusque montée et un passage à niveau qui aboutit à une bifurcation.

Deux petits quartiers

Le long de ses deux bras et de deux ruelles transversales les reliant, s'étend un tissu mixte de la fin du 19^e et de la première partie du 20^e siècle (1.2). Il est composé d'ateliers, de locatifs, de maisons individuelles, d'une villa de deux étages du début du 20^e siècle, de restaurants, et même d'un locatif de quatre étages des années 1950/60 et de fermes, dont deux ont conservé leur porte de grange. Des annexes et des bâtiments utilitaires participent à la formation d'un tissu bâti, de tailles et d'orientations diverses. L'ensemble témoigne particulièrement bien de l'évolution de l'ancien village franc-montagnard. La place-carrefour en bas du quartier est mise en évidence par la haute façade d'un bâtiment de quatre étages. Son annexe demi-circulaire de la première moitié du 20^e siècle signale l'entrée dans la partie haute du quartier.

Un peu plus bas, entre ce quartier et la ligne de chemin de fer se trouve un groupuscule d'habitations d'aspect urbain (1.3). Ces immeubles de plan carré sur trois niveaux s'apparentent à des villas. Leurs jardins sont délimités par un socle muré. Quatre d'entre elles sont alignées de manière stricte, pignon sur rue. De l'autre côté de cette ruelle, les habitations de même type disposent de potagers et de jardins, mais certains ont été remplacés par des terrasses goudronnées. Cette ruelle sans trottoirs est bordée d'une rangée d'arbres.

Les environnements

En quittant le noyau en direction de Tramelan, un bras de la route débouche sur une plaine élevée avec des pâturages et la vaste place du Marché-concours (0.0.1). La longue halle en bois de 1904 recèle des éléments de l'Heimatstil. Les deux tours d'angle ainsi que le soubassement sont en pierre de taille, tandis

que le registre supérieur des murs latéraux est revêtu de panneaux de bois. Suite à la restauration de 2003/04, le mur sud a été percé de larges baies et offre désormais une vue panoramique sur le paysage (I). De l'autre côté, la halle est bordée par une grande surface goudronnée qui, la plupart du temps, sert de parking. Un deuxième bâtiment placé perpendiculairement abrite les écuries. Il s'agit d'une longue construction en bois structurée par un large pignon central.

Les espaces verts, tels que les pâturages restés libres (I, V, VII, VIII), permettent toujours d'apprécier l'articulation du village urbanisé. Or, sur le coteau ensoleillé au nord du noyau, la construction de quartiers de maisons individuelles risque de porter atteinte à cette lisibilité, par exemple si des constructions apparaissaient autour du cimetière (0.0.5). Celui-ci, situé au nord-est du noyau, au pied de la colline un peu à l'écart derrière la rangée d'usines et d'habitations, est entouré d'un mur formant ainsi un véritable lieu de passage dans divers sens. Au sud, s'étend au loin le paysage de prés et pâturages en ondulations légères et plaisantes jusqu'à la bordure des forêts.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de sauvegarde

Il faut préserver les espaces verts devant les maisons au même titre que les bâtiments.

Des mesures pour préserver et soigner les espaces verts entre les parties bâties sont également à prendre.

Les abords du noyau sont à garder libres afin de garantir et sauvegarder la lisibilité de la structure du tissu.

Les anciennes fermes jurassiennes ne doivent pas subir de rénovations défigurant leurs façades. L'ajout de balcons doit rester interdit.

On devrait prévoir un réaménagement de la place devant la Préfecture.

Qualification

Appréciation du village urbanisé dans le cadre national

XX	Qualités de situation
----	-----------------------

Qualités de situation évidentes sur un large replat avec des pentes brusques vers le nord et un vaste paysage ondulant vers le sud ; noyau bâti partiellement encore entouré de pâturages.

XX	Qualités spatiales
----	--------------------

Qualités spatiales évidentes dans le noyau du village urbanisé grâce aux alignements d'imposantes maisons et d'anciennes fermes bordant de près les axes qui se croisent au centre. Tissu bâti mixte articulé par des groupements denses avec la présence de trois ensembles de grande qualité de par la formation d'espaces-rues et par l'adaptation subtile de la trame du bâti aux dénivellements des différentes parties du site.

XX/	Qualités historico-architecturales
-----	------------------------------------

Hautes qualités historico-architecturales du site entier avec des fermes typiques de la région ainsi que des usines et des habitations dans un voisinage étroit et extrêmement intéressant de constructions publiques et privées étalées sur trois siècles, qui démontre les différentes phases de l'industrialisation, processus que le site de Saignelégier illustre de manière exemplaire. Bonnes qualités également de l'église dominante et du château au centre, ainsi que des grandes constructions de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle (ancienne école, usines), ainsi que de la halle du Marché-concours.

Saignelégier

Commune de Saignelégier, district des Franches-Montagnes, canton du Jura

2^e version 04.2010/don

Films n° 4876–78 (1981)
Photos digitales (2009)
Photographe : Aline Henchoz

Coordonnées de l'Index des localités
566.555/233.986

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataires
Sibylle Heusser, arch. EPF
Bureau pour l'ISOS

inventare.ch GmbH, Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse